

Le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Foncier de Normandie réuni le 25 octobre 2024, sous la présidence de M. Sébastien LECORNU, en présence de M. Philippe LERAÏTRE, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales représentant M. le Préfet de la Région Normandie, de M. Philippe SIMEON-DREVON, Contrôleur Général Économique et Financier et de M. Patrick D'ANGELO, Agent Comptable de l'EPF Normandie,

- Vu le décret n° 68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Établissement Public de la Basse-Seine, modifié par les décrets n° 77-8 du 3 janvier 1977, n° 2000-1073 du 31 octobre 2000 et n° 2004-1149 du 28 octobre 2004, n° 2009-1542 du 11 décembre 2009, n° 2014-1732 du 29 décembre 2014 et n° 2015-979 du 31 juillet 2015, l'ordonnance n° 2011-1068 du 8 septembre 2011 et le décret n° 2011-1900 du 20 décembre 2011 et n° 2018-777 du 7 septembre 2018,
- Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Établissement Public Foncier de Normandie en date du 3 Décembre 2021, autorisant la prise en charge et l'acquisition des parcelles comprises dans le périmètre de l'opération OPE2021013 – 76 – COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE « LA MOUTARDIERE », avec une enveloppe projet de 3 775 380 € HT.
- Vu la Convention de Réserve Foncière n°101424 du 21 avril 2022 signée entre la Communauté de Communes Yvetot Normandie et l'EPF de Normandie,
- Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Établissement Public Foncier de Normandie en date du 12 Juillet 2024, acceptant une extension de périmètre de l'opération OPE2021013 – 76 – COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE « LA MOUTARDIERE » et la prise en charge des procédures d'expropriation envisagées sur le périmètre de l'opération,
- Sur les rapports et après avis favorable de la Commission des Affaires Foncières et de la Commission des Affaires Financières,

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
DECIDE**

**D'autoriser** le Directeur Général à signer une convention d'interventions sur le périmètre pris en charge de l'opération OPE2021013 – 76 – COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE « LA MOUTARDIERE » (plan ci-annexé) et dans le cadre d'une enveloppe projet de 3 775 380 € HT.

Le Président du Conseil d'Administration  
de l'E.P.F. Normandie,

29 OCT. 2024

Sébastien LECORNU

L'adjointe au secrétaire général  
pour les affaires régionales  
responsable du pôle  
Politiques Publiques



Corinne GOILLOT

Délibération approuvée



Le Directeur Général  
de l'E.P.F. Normandie,

Gilles GAL

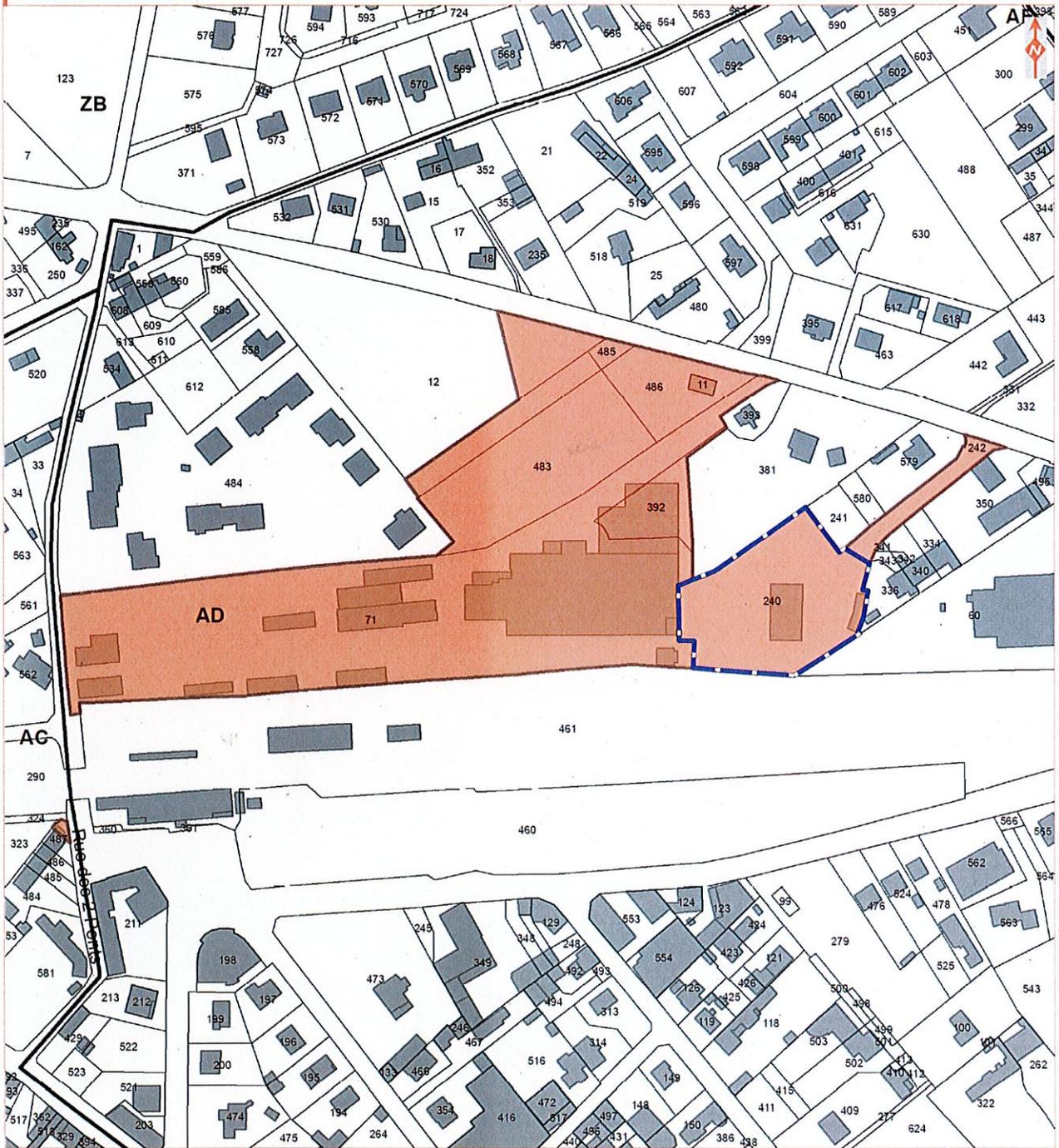


## Action foncière

## LA MOUTARDIERE

CC Yvetot Normandie  
Yvetot

Code Opération : OPE2021013  
Surface : 2,658 ha environ  
Emprise bâtie : 6 278 m<sup>2</sup> environ  
Section : AD et AC



Sources : Origine cadastre 2024 - Droits de l'Etat réservés

Cartographie : C.B. (EPF Normandie) le 04/10/2024

- Parcelles en stock EPF
- Parcelles cédées EPF
- Emprise concernée par l'opération
- Sections cadastrales
- Parcelles
- Bâti

Plan annexé à la convention signée le :

